

# Pourquoi les salariés malades continuent-ils de travailler ?

26/07/2019



Deux salariés sur cinq affirment qu'ils ont au moins une fois travaillé en étant malade durant l'année passée. Une enquête publiée par le Centre d'étude de l'emploi et du travail s'interroge sur les facteurs expliquant ce phénomène de présentéisme. Elle montre que bien souvent, ce sont les conditions de travail qui pèsent sur la décision des salariés.

"Je suis malade, mais je ne souhaite pas m'arrêter de travailler". Qu'est ce qui pousse les salariés au présentéisme dans leur entreprise ? Les femmes ainsi que les salariés ayant des enfants sont statistiquement plus nombreux à passer outre la maladie. De même pour les salariés entre 25 et 35 ans, pour qui le début de carrière est souvent le moment de faire preuve de son investissement, même en étant malade. Pourtant, la plupart des explications au présentéisme sont plutôt à rechercher du côté de l'organisation du travail.

C'est ce que souligne une étude publiée en juin par le Centre d'études de l'emploi et du travail (CEET) du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam), fondée sur les données de l'enquête Conditions de travail de la Dares récoltées en 2013. Selon ces résultats, 41 % des salariés ont réalisé au moins un jour de présentéisme durant l'année. 35,5 % des salariés ont même travaillé en étant malade entre trois et cinq jours dans l'année.

## Charge de travail

Si le salarié doit toujours se dépêcher, s'il manque de temps pour réaliser son travail, il s'absentera moins en cas de maladie, note l'étude. La charge de travail est un élément central du présentéisme, mais pas spécialement en termes de durée de travail hebdomadaire. C'est plutôt le rythme du travail, accompli dans l'urgence, qui pèse sur la décision des salariés de refuser de prendre soin d'eux en cas de maladie. Ainsi, près de 56 % des salariés qui disent "manquer de temps pour faire leur travail" font acte de

présentéisme en cas de maladie, contre 36 % pour les autres salariés.

Les horaires de travail atypiques (travail de nuit, du soir, du week-end...) favorisent également ce type de comportement. En effet, ces organisations particulières font peser sur le salarié le poids de l'organisation interne. Il pourra donc difficilement s'absenter sans faire peser une contrainte sur ses collègues présents.

## **Soutien entre collègues**

Le présentéisme est aussi lié à l'absence de latitude laissée au salarié pour prendre des décisions. Lorsque le salarié n'a pas de consigne particulière sur sa méthode de travail, il peut mieux gérer son temps et peut s'absenter plus facilement, explique l'étude. Un autre facteur fait diminuer le présentéisme : le fait de pouvoir compter sur ses collègues ou ses supérieurs hiérarchiques. Plus ce soutien est fort, plus les salariés peuvent prendre le temps de se reposer en cas de maladie sans craindre une surcharge de travail à leur retour.

Les rédacteurs de l'étude incitent les entreprises à tenir compte de ces constats. "Les employeurs devraient considérer comment limiter la charge de travail imposée aux salariés et leur concéder une véritable autonomie de décision dans l'organisation de travail au jour le jour". Autrement dit "rendre soutenables" certaines situations de travail, afin d'encourager les salariés à se reposer si leur santé l'exige. Car le stress qui se dissimule derrière le présentéisme est parfois un terrain favorable au développement de maladies - coronariennes par exemples - plus graves.

Laurie Mahé Desportes

---

**Source URL:** <https://www.actuel-ce.fr/content/pourquoi-les-salaries-malades-continuent-ils-de-travailler>